

L'ASSURANCE DOMMAGE

Il y a plus de vingt ans, notre Cabinet s'est construit sur le conseil et la mise en place des Assurances de Personnes (Protection Sociale). À la demande de nos Clients, nous avons développé et diversifié notre activité au spectre des **Assurances Dommages**, appelées également IARD.

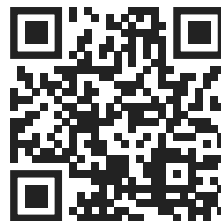
Aussi bien **Entrepreneurs** que **Particuliers**, notre Cabinet vous accompagne et vous conseille dans l'objectif de vous prémunir des aléas auxquels vous pouvez être confrontés, en privilégiant les **solutions d'Assurances Dommages** les plus adaptées à vos **besoins** et votre budget.

Après une visite et un audit des risques, nous réalisons le cahier des charges dans le domaine d'assurances pour lequel vous souhaitez nous faire intervenir. Ainsi, nous définissons des préconisations optimisées, et nous cherchons les **solutions d'assurance appropriées à vos objectifs**, que ce soit pour votre Entreprise comme à titre individuel.

Notre **indépendance** et notre expérience de courtier en assurances nous a permis de nouer de solides relations avec près de **25 compagnies d'assurances** qui nous font confiance tout en assurant la **veille permanente des nouveaux contrats les plus innovants**.

NOS PARTENAIRES D'ASSURANCE

- ALLIANZ
- APRIL
- GENERALI
- ENTORIA
- SWISSLIFE
- AVIVA
- TETRIS
- HELVETIA
- L'AUXILIAIRE
- AIG
- SOLLY AZAR
- AXA
- CAMACTE
- SMA BTP
- CFDP
- SIMPLIFIEURS



www.ecterra.com



ASSURANCES DOMMAGES IARD

« Si cela m'était possible, j'écrirais le mot ASSURANCE dans chaque foyer et sur le front de chaque homme, tant je suis convaincu que l'assurance peut, à un prix modéré, libérer les familles de catastrophes irréparables. »

- W. CHURCHILL -

CABINET EC&TERRA

930 Avenue d'Arménie
Centre Commercial de La Plaine
13120 GARDANNE

☎ 04 42 61 04 06 ✉ contact@ecterra.com

SARL au capital de 10 000 €
RCS Aix-en-Provence
SIRET : 804 347 342 00029
NAF/APE : 70 22 Z
Numéro de TVA : FR04804347342
Intermédiaire en Assurance de Catégorie B selon Article L521-2 du Code des Assurances ORIAS n° 14005966
Membre de la Chambre nationale des conseils experts financiers CNECF n° 23/9049





Préserver votre Exploitation

Les accidents survenant dans une Entreprise sont toujours assurés : qu'il s'agisse de vos machines, de vos locaux, etc. En revanche, à quel point ce type d'accident peut-il paralyser la vie de votre Entreprise et vous empêcher de développer votre activité, ou même de finir des chantiers en cours ?

Protéger vos véhicules professionnels

Selon les Entreprises, la mise à disposition de véhicules pour vos Salariés est primordiale, cela comporte la nécessité de protéger l'Entreprise et ses conducteurs contre les aléas rencontrés lors de leur utilisation.

Pérenniser votre lieu d'Exploitation

Vos locaux professionnels sont le cœur de votre exploitation. Que ce soit pour permettre à vos Collaborateurs de travailler dans de bonnes conditions, comme pour le stockage de vos matériaux, garantir et protéger vos locaux sont essentiels pour assurer la bonne conduite de votre Entreprise.

Garantir votre travail

En tant que professionnel du bâtiment, votre réputation et votre réussite reposent sur la qualité de votre travail et la satisfaction de vos Clients. Cependant, même avec les meilleures compétences et les contrôles de qualité les plus rigoureux, des problèmes peuvent survenir après la livraison d'un projet.

Pour les Particuliers

La protection de ses biens personnels, maison, voiture, objets de valeur, les biens confiés, est une priorité pour chacun d'entre nous. La recherche d'une Assurance adaptée à vos besoins vous permettra de gagner en sérénité.

Assurance Perte d'Exploitation et de Valeur Vénale

Pour les Entreprises : anticipation et protection contre les aléas pouvant impacter votre exploitation (incendies, inondations) et vous prémunir ainsi contre la perte de revenus en découlant.

Assurance Flotte de Véhicules

Nous comprenons à quel point votre flotte de véhicules professionnels est essentielle pour le bon fonctionnement de votre Entreprise. Grâce à notre panel de partenaires d'Assurance, nous serons en capacité de vous protéger en conséquence, toujours en adéquation avec vos besoins.

Assurance Locaux Professionnels

Bureaux, hangar, locaux commerciaux, artisanaux ou industriels, vos locaux sont votre premier outil de travail. Les assurer parfaitement vous apporte la garantie de la pérennité de votre Entreprise, même en cas de coup dur.

Décennale

L'un des principaux avantages de l'Assurance Décennale est qu'elle renforce la confiance de vos Clients. En proposant une Assurance Décennale, vous montrez à vos Clients que vous prenez vos responsabilités au sérieux et que vous êtes prêts à assumer les conséquences de tout problème qui pourrait survenir, cela en plus de vous procurer une tranquillité d'esprit afin de pouvoir exécuter vos talents au mieux.

Pour les Particuliers

Nous accompagnons nos Clients pour leurs besoins personnels avec la même rigueur que pour des questions d'ordre professionnel. Nous réalisons l'étude de vos besoins et nous nous chargeons de vous proposer plusieurs solutions. Nous sélectionnerons ensemble celle qui conviendra le mieux à vos attentes spécifiques.

OBJECTIFS CLIENT



ANALYSE ET STRATÉGIE

 **NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL**



1. AUDIT ASSURANTIEL

Identification des besoins du Client et développement des axes d'amélioration.



2. RECHERCHE D'ASSURANCE

Étude, recherche et production d'un **panel de propositions de contrats** en accord avec vos attentes et vos besoins.



3. RENDU D'AUDIT

Présentation de nos solutions et de nos préconisations, ainsi que de nos points d'alertes. **Sélection du devis le plus adéquat** à votre situation.



4. MISE EN PLACE ET GESTION COURANTE

Suivi de vos contrats au quotidien et veille de l'évolution du marché assurantiel pour **identifier les axes d'amélioration**, en accord avec vos objectifs.